

UNIVERSITÉ DU 8-MAI-1945

L'Ugel déclenche une grève illimitée

Revalorisation substantielle de la bourse actuelle allouée aux étudiants, aplanissement des difficultés que rencontrent les étudiants dans le nouveau système LMD, création d'autres postes pour l'accès au magister, sont là les revendications estudiantines qui sont entrés en grève générale illimitée depuis jeudi dernier à l'initiative de l'Union générale des étudiants libres (Ugel) de l'université du 8-Mai-1945 de Guelma.

Des raisons qui ont poussé l'Ugel à observer cette grève illimitée, à laquelle ont pris part la majorité des étudiants qui demeurent pénalisés par le blocage de leur bourse à

l'approche de l'Aïd el Adha. En période d'examens, les étudiants se sont rangés du côté de l'Union générale des étudiants libres en bloquant les examens jusqu'à la prise en considération de

leurs revendications. «Nous sommes en période d'examens, et nous n'avons pas encore perçu nos bourses pour subvenir à nos besoins !», dira un gréviste chamboulé et bouleversé par cette situation qui dure depuis mercredi dernier : «Pourquoi tardent-ils à prendre la décision adéquate ?» s'interroge-t-il.

Ayant déposé un préavis de grève au niveau du ministère de tutelle, celui-ci est resté, depuis, lettre morte et aucune suite n'a

été donnée à la requête de l'Ugel.

Les étudiants, et dans le but d'améliorer les conditions socio-pédagogiques dans lesquelles ils évoluent, ont recouru à la grève comme ultime moyen.

Contacté par nos soins pour se prononcer sur la situation qui prévaut dans l'université qu'il dirige, le recteur s'est contenté de nous orienter vers le ministère de tutelle pour toute explication.

B. A.

ELLE PROMETTAIT LOGEMENTS ET PASSEPORTS
POUR LE HADJ

Une femme de 49 ans arrêtée en flagrant délit d'escroquerie à Blida

Une femme de 49 ans, demeurant à Blida, a été arrêtée, mercredi dernier, en flagrant délit d'escroquerie après que l'une de ses victimes, un vieil homme de 70 ans, l'eut dénoncée à la gendarmerie qui lui a tendu un guet-apens.

En effet, ce dernier, à qui la femme escroc a soutiré une somme de 370 millions de centimes, pour lui procurer un soi-disant logement au cœur d'Alger, lui a donné un rendez-vous à

Béni-Mered aux fins de lui compléter le restant de l'argent.

Mais dès qu'elle commença à négocier avec le vieil homme, les éléments de la gendarmerie de la brigade de Béni-Mered sont intervenus et l'arrêtaient en flagrant délit.

Toutefois, il s'avère que le septuagénaire n'était pas sa seule victime puisque d'autres personnes avaient subi le même sort. Il s'agit de huit autres personnes auxquelles l'escroc a pris 24 millions de centimes en échange de passeports pour le pèlerinage à

La Mecque, un autre homme à qui elle a promis un logement en échange d'une somme de 40 millions de centimes et deux femmes qui lui ont donné 10 millions chacune pour également des logements.

Pour agücher ses victimes, l'arnaqueuse se faisait passer pour une femme très introduite dans le monde des affaires et ayant beaucoup d'influence dans l'administration locale.

Elle a été placée sous mandat de dépôt en attendant son jugement.

M. B.

TIZI-OUZOU

Récurrentes coupures et vols de câbles téléphoniques à Larbaâ-Nath-Irathen

Des coupures et vols de câbles téléphoniques ont été commis plusieurs fois sur la ligne reliant le chef-lieu de la commune d'Irdjen au village d'Azouza.

Selon les citoyens de cette localité, «les voleurs récupèrent le cuivre des câbles qu'ils revendent à bon prix».

Suite au vol et à la dégradation de biens publics, le

plus possibles. La poste du village est totalement à l'arrêt. En réponse à la question du rétablissement de l'activité de cette poste qu'attendent impatiemment les citoyens, le receveur des postes et télécommunications nous dira : «J'ai signalé plusieurs fois cette situa-

tion désolante au coordinateur de l'union postale de la wilaya de Tizi-Ouzou.»

En attendant, les habitants ont engagé la signature d'une pétition qu'ils transmettront à l'administration concernée pour mettre fin à cet état de fait.

Hamid Meradji

APC DE TIZI GHENIFF

Les indépendants élus font équipe avec le RCD et le PT

La liste indépendante ayant obtenu une majorité relative aux élections municipales, à savoir quatre sièges sur les onze que compte l'APC de Tizi Gheniff, a opté pour une alliance avec le RCD et le PT qui ont eu chacun un siège.

Le spectre du blocage tant redouté par la population pour l'avoir vécu entre 1997 et 2002 est ainsi levé. Le tout nouveau maire, M. Djidda, est

confronté à un sérieux problème émanant de ses camarades de la liste qui le talonnent.

Un de ces derniers semble vouloir coûte que coûte faire partie de l'exécutif sachant que les deux élus RCD et du PT ont émis leurs conditions quant à l'obtention de la même concession. On vient d'apprendre qu'un arrangement a été trouvé. Dans une déclaration rendue publique il y a une semaine,

la structure locale du RCD a signé son accord de travailler avec le nouveau P/APC.

En effet, le poste du premier adjoint a été confié à l'élu du parti de Saïd Sadi et celui du deuxième adjoint au PT. Celui-ci a fait partie, faut-il le rappeler, de l'exécutif de la majorité sortante. Ils viennent tout juste de prendre leurs fonctions.

A. S. Wahmed

DRAË-EL-MIZAN

L'opposition veut gérer l'APC avec le FFS

Le Front des forces socialistes (FFS) a remporté une majorité relative avec cinq sièges sur les onze que compte l'Assemblée populaire communale de Draï El-Mizan, les six autres sièges sont revenus aux FLN, RCD et PT avec deux

sièges chacun. Une réunion pour l'installation de l'exécutif communal a eu lieu mercredi dernier au siège de l'APC sans toutefois parvenir à un accord définitif.

Si la présidence de l'APC revient de plein droit au candidat du FFS, il n'en

demeure pas moins que la gestion des affaires de la commune reste en suspens tant que l'opposition exige que les trois premières vice-présidences lui soient cédées. Difficile d'arriver à un accord final lorsqu'on sait que chacune des par-

ties campe sur ses positions. Le prochain round des négociations sera décisif et toute la population de cette importante commune attend avec impatience l'issue de ces prochaines négociations.

Slimane S.

SOUS-LOCATION ET DÉSISTEMENT
DES LOGEMENTS SOCIAUX À TIARET
102 dossiers entre les mains
de la justice

Opérant depuis leur installation, il y a presque une année, les brigades mixtes relevant de la direction générale de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tiaret ont pu mettre au jour quelque 691 cas de sous-location et de désistement de logements sociaux. C'est du moins ce que nous a déclaré Abkari Saïd, directeur général de cet organisme. Ce dernier a tenu à préciser que compte tenu de ses retombées «préjudiciables» à plus d'un titre, ce genre d'infraction devrait être traité avec rigueur, d'où 102 dossiers déposés auprès de la justice qui a déjà prononcé des décisions d'expulsion à l'encontre de 14 contrevenants, en attendant l'étude en cours des autres cas. S'agissant des mesures à prendre pour amenuiser l'ampleur de ces pratiques, l'on notera le renforcement du dispositif de contrôle, appelé à agir même en dehors des heures de travail, et la mise en œuvre prochaine du système de renouvellement du bail de location valable désormais trois années. «Cette procédure nous permettra, poursuit l'intervenant, d'être à jour en matière d'identification des occupants des logements» en se demandant «comment se permet-on de louer ou de vendre un bien qui ne vous appartient pas». Par ailleurs, il convient de souligner que l'OPGI de Tiaret, qui détient une place honorable à l'échelle nationale en matière de réalisation et distribution de logements, a réceptionné durant les cinq dernières années quelque 12 226 unités alors qu'en 2008, les chiffres font état de l'attribution de 3 800 autres à travers le territoire de la wilaya, pour procéder plus tard, soit pendant le premier trimestre 2009, à la livraison de 1 176 logements. Cela dit, l'OPGI de Tiaret, qui ne s'est pas limitée au volet social, a étalé son programme de réalisation dans la formule LSP en lançant des opérations visant, en première étape, pas moins de 740 unités dont 380 au chef-lieu de wilaya et dont la remise des clefs est prévue début de l'an prochain, alors que le nombre de dossiers déposés à ce jour dépasse les 2 225.

Mourad Benamer

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EN SÉMINAIRE À CONSTANTINE
S'adapter au nouveau système
de comptabilité

Le plan de comptabilité patronal en vigueur depuis l'indépendance a été modifié pour répondre aux nouvelles normes internationales en matière de comptabilité dont l'entrée en vigueur est prévue à partir du 1^{er} janvier 2009. L'année 2008 sera une année de préparation et de mise à niveau ou recyclage des comptables. Dans ce but, le Conseil de l'ordre régional Est des experts-comptables, commissaires aux comptes et comptables agréés a organisé, les 11 et 12 décembre à Khroub, un séminaire sur «Les règles de comptabilisation et l'élaboration des états financiers (IAS), international audit système». Ainsi, des cycles de formation réguliers sont programmés au profit des comptables et commissaires aux comptes en vue d'étudier la révision du système d'information, notamment le diagnostic et la méthode de gestion de stocks, adapté au nouveau système. La rencontre a regroupé en outre des directeurs d'entreprise et filiales industrielles intéressés et impliqués également dans cette mise à niveau.

Les conférences qui se sont étalées sur deux jours ont été animées par Zaïri Mohamed, expert-comptable et commissaire aux comptes. Il a été question de définir d'abord le référentiel IFRS qui représente les normes comptables, les normes d'interprétation adoptées par l'organisme de normalisation international privé LASB. Le nouveau référentiel s'éloigne de la vision patrimoniale juridico-fiscale, (l'appartenance juridique, la propriété) et les principes doivent être interprétés pour traduire la réalité économique-financière des contrats et refléter la situation et les performances financières.

Ces nouveaux concepts ouvrent donc des options aux entreprises ce qui complique le diagnostic financier. Par ailleurs et parmi les caractéristiques du nouveau modèle proposé, la notion de juste valeur ou le recours à la juste valeur pour l'évaluation des transactions et l'information financières. Pour ce qui est du bilan, la norme IAS ne prescrit aucun ordre ou format de présentation du bilan ; néanmoins, elle donne la liste des informations et des postes devant obligatoirement figurer au bilan et précise que d'autres postes peuvent être ajoutés.

I. T.

ADRAR

Séminaire des gestionnaires
des établissements scolaires

Plus de quatre-vingt gestionnaires des CEM et Ghazali se sont regroupés dans l'enceinte du lycée Abid-Hamed-El Ghazali sous la houlette de leur inspecteur, M. Megherbi Ali. Pendant deux jours, ces comptables vont tour à tour assister à des exposés sur les soumissions et le guide de préparation du budget des établissements présentés par deux intendants venus spécialement de Béchar : MM. Bensserhane et Bouanini. L'intendant du lycée retenu pour abriter cet événement fait également partie des encadreurs. Un autre sujet et non des moindres sera présenté par le juriste Bouanini Aek, en fonction à l'académie de Béchar ; le thème à débattre explicitera la responsabilité du fonctionnaire face aux fautes professionnelles. Les moyens mis en place, datashu, micros, assureront un succès certain à cette vaste opération de formation. Rappelons, au passage, qu'un séminaire similaire ayant regroupé les DEM de la wilaya s'est déroulé la semaine dernière. L'accent fut mis sur l'analyse des résultats de 4^e AM et le soutien à apporter aux apprenants afin de franchir le cap et rejoindre le lycée. Une cellule sera installée au niveau de chaque établissement scolaire afin de peaufiner le suivi des candidats au BEM.

El-Hachemi S.